

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

2A - CORSE-DU-SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	13
• votants	13
• absents	2
• exclus	0

De la commune Monacia d'Aullène

Séance du 14 avril 2023 à 17 heures 00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage : 17/04/2023

Date de convocation :

11 avril 2023

Date d'affichage :

17 avril 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

ADOPTION DU COMPTE
DE GESTION DU
BUDGET PRINCIPAL
2022

M. LUCIANI Marc Eugène

Étaient présents :

Félicien LUCCHINI, Jacques-Antoine TRAMONI, Michel BENEDETTI, Sandra TOMASINI, Jean-Louis PIERAGGI, Xavier BENEDETTI, Fabien CANETTI, Nicolas BENEDETTI, Catherine POLI, Laurence LESY, Antoine MARCHI, Bianca TOMASI

Absents : LUCCHINI François Joseph, VALENTINI Toussaint

Secrétaire de séance :

M. MARCHI Antoine

Le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 du budget principal . Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Reçu par le préfet : 17/04/2023

Affichage : 17/04/2023

Marc Eugène LUCIANI

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .

Publié ou notifié le .

Fait à Monacia d'Aullene, le 14 avril 2023

Le Maire

A red circular stamp from the Municipality of Monacia d'Aullene. The text inside the stamp includes "MONACIA D'AULLENE" and "PNS". A black ink signature is written over the stamp.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	13
• votants	13
• absents	2
• exclus	0

De la commune Monacia d'Aullène

Séance du 14 avril 2023 à 17 heures 00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage : 17/04/2023

Date de convocation :
11 avril 2023Date d'affichage :
17 avril 2023**Objet**
ADOPTION DU COMPTE
DE GESTION DU
BUDGET ANNEXE 2022

M. LUCIANI Marc Eugène

Étaient présents :

Félicien LUCCHINI, Jacques-Antoine TRAMONI, Michel BENEDETTI, Sandra TOMASINI, Jean-Louis PIERAGGI, Xavier BENEDETTI, Fabien CANETTI, Nicolas BENEDETTI, Catherine POLI, Laurence LESY, Antoine MARCHI, Bianca TOMASI

Absents : LUCCHINI François Joseph, VALENTINI Toussaint

Secrétaire de séance :

M. MARCHI Antoine

Le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 du budget assainissement . Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001630-20230414-14042023-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

Affichage : 17/04/2023

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .

Publié ou notifié le .

Fait à Monacia d'Aullene, le 14 avril 2023

Le Maire

A handwritten signature in black ink is written over a red circular official stamp. The stamp contains the text 'MONACIA D'AULLENE' and 'MAIRIE' around the perimeter. The signature is a stylized, cursive script.